

Réunion du 11/01/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. AUDOUIT M. GODET V. ROCHAIS L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CLERGEAU S. LANDREAU T. TESSIER L. CHAUVEAU M. CHIRON M. GEAIS J. BROSSEAU H. GIRARDEAU B

Excusé : BERNIER T.

COURSE CYCLISTE « CHOLET PAYS DE LA LOIRE »

CHOLET EVENEMENTS organise la prochaine course cycliste « Cholet Pays de La Loire » qui se déroulera le dimanche 28 mars 2021. Pour assurer le bon déroulement de la course, CHOLET EVENEMENTS sollicite chaque commune figurant sur le tracé pour désigner des signaleurs. Quelques membres du conseil acceptent bien volontiers, et il sera fait appel aux plainais amateurs de cyclisme.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal lors de la réunion du 21 novembre dernier, le contrôle de légalité a formulé deux observations. L'une concerne la désignation du secrétaire de séance au début de chaque réunion de conseil, l'autre concerne la composition de la commission d'appel d'offre. Le conseil accepte de modifier le règlement intérieur

OPERATION DE VEGETALISATION DU TERRITOIRE

Des arbres et arbustes commandés aux Pépinières CHAUVIRÉ pour un montant de 488.40euros TTC, seront livrés semaine 18. Le Département versera une aide de 300 euros à la commune, dans le cadre du soutien de la filière végétale ligérienne qui fait face à d'importantes pertes d'exploitation du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID.

INSCRIPTION AU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Le jury, auparavant composé d'élus, est maintenant composé de professionnels, qui non seulement évalue l'aménagement des espaces verts communaux, mais apprécie l'implication des habitants à aménager les espaces verts privatifs et/ou le fleurissement des façades. La visite du jury régional est prévue entre de la deuxième quinzaine de juin et la mi-juillet.

Le conseil réfléchit à organiser une manifestation le 30 mai 2021 avec remise de plants aux habitants, envisage la présence de professionnels ou d'amateurs éclairés qui pourraient donner des conseils.

LOTISSEMENT « VILLAGE LES TILLEULS »

Les deux parcelles de terrain (lot 24 et 26) sont cédées au prix de 39.53 euros TTC, ce qui représente une recette de 61034.32 euros TTC. Un dépôt de pièces relatif aux modificatifs N°2 et N°3 au permis d'aménager du lotissement « Village les Tilleuls » est nécessaire avant la réalisation des cessions. Maître Dominique PASQUALINI, notaire à Coron, est chargé du dépôt de pièces auprès des hypothèques.

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE ET SALLES ANNEXES

Suite à la convention relative à l'audit énergétique de la mairie et des salles annexes signée avec le SIÉML, ce dernier charge le bureau d'étude «BATIMGIE » de réaliser cet audit le 13 janvier prochain. Les résultats de l'audit devront être restitués au 10 février, pour déposer les demandes de subventions le 22 février prochain.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

PLUi-H

L'Agglomération du Choletais en charge de l'élaboration du PLUi-H, demande à chaque commune de relever les granges présentant un caractère architectural, qui pourraient à terme être transformées en habitation. L'AdC rendra son arbitrage afin d'assurer une homogénéité entre les communes.

Voirie

L'entreprise BOUCHET VOIRIE ENVIRONNEMENT est intervenue Zone d'Activité La Promenade pour des travaux de revêtement d'enrobé, pour des travaux de réparation de voirie ou reprise d'accotement sur les chemins de La Parionnerie, de La Fredonnière et de la Frogerie. L'ensemble de ces travaux sont pris en charge par l'Agglomération du Choletais.

Sentier de randonnée

Le Département de Maine et Loire a accepté l'inscription du « Sentier des Ménards » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – RUE DU STADE

Le SIÉML doit réaliser un renforcement souterrain du réseau électrique de distribution publique rue du Stade. A l'occasion de ces travaux, le SIÉML propose l'enfouissement des réseaux basse tension, téléphonique et éclairage public sur une partie de la rue de Stade (tronçon allant du débouché de la rue du Calvaire au débouché de la rue Pierre Mérand). Le SIÉML adressera une proposition pour la participation financière de la commune à ces travaux.

Culture

Sylvie Clergeau rappelle l'action « cinéma sur vélo cinécyclo ». Il y aura une mutualisation de la dépense entre les communes de La Plaine, Bégrolles en Mauges et Chanteloup les Bois. Le coût est estimé à 570€ auquel s'ajoute les frais de déplacements estimés à 83€.

COMMISSION BÂTIMENTS

Cimetière

La commission envisage une révision du règlement du cimetière, propose l'acquisition de nouvelles cavurnes et définira leurs emplacements.

Maison de l'Enfance / Bibliothèque

Dans l'objectif de favoriser l'accessibilité à bibliothèque (côté rue du Commerce), une fenêtre sera transformée en porte, ces travaux seront engagés semaine 8 ou 9. Le coût de cet aménagement est estimé à 7751.66€ TTC; dont travaux de maçonnerie pour un montant de 1543.20 € TTC (SARL MARCHAND Stève), travaux de menuiserie pour un montant de 3087,00 € TTC (Menuiserie DIXNEUF), travaux d'électricité pour un montant de 182.40€ TTC (THOMAS CONNECT), aménagement extérieur pour un montant de 2939.06€ TTC (ART & NATURE Paysage)

Illuminations

La commission se réunira pour inventorier les illuminations actuelles, et réfléchira à des modifications des éléments.

Vestiaires FOOT

Le ragréage des vestiaires du foot, réalisé par la SARL MARCHAND, présente des défauts et la réception du chantier ne peut pas être acceptée dans l'état. L'entreprise interviendra pour remédier aux problèmes rencontrés.

DIVERS

Vœux du Maire

Dans l'impossibilité d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux au vu du contexte sanitaire, Madame le Maire présente ses vœux à l'ensemble du conseil et à la population plainaise. Elle souhaite que l'année 2021 soit meilleure que celle écoulée, et que la santé accompagne chacun.

Bulletin municipal

Il est fait part des observations favorables recueillies auprès de plainais. Désormais il n'y aura qu'un seul bulletin édité en fin d'année, et deux flashes d'informations.

Restaurant scolaire

Après renseignements auprès de Mondial Tissu, le tissu utilisé pour confectionner les serviettes de tables, peut être repassé, mais n'est pas conçu pour passer au sèche-linge.

Dates prochaines réunions : 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin